

5 novembre 2007

Pas de passe-droit

La Conférence régionale des élus veut que le ministère des Ressources naturelles applique le principe d'égalité entre les Blancs et les autochtones.

Le président de cette organisation dénonce le fait que les communautés micmaques gaspésiennes qui détiennent des permis de coupe en forêt publique ne subiront pas de baisse d'approvisionnement comme le reste des industriels forestiers implantés en Gaspésie.

Bertrand Berger demande au ministre des Ressources naturelles, Claude Béchar, de traiter tous les détenteurs de Contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier de la même façon.

Par ailleurs, la Conférence régionale des élus considère que le ministère des Ressources naturelles devraient tenir compte de la maturité de la forêt de feuillus gaspésiennes pour élaborer ses calculs de disponibilité. Le directeur général de la CRÉ, Gilbert Scantland, ajoute que cette situation empêche la croissance des conifères.

La Conférence régionale des élus avance également que Québec devrait mettre en place des incitatifs financiers pour permettre aux industriels d'obtenir les liquidités nécessaires pour l'acquisition d'usines de concurrents qui souhaitent vendre des installations, tel que GDS. **CIEU-FM**

Maintien des options

La Conférence régionale des élus apporte son soutien financier aux programmes en formation professionnelle.

Comme la Gaspésie et les Îles sont peu peuplées relativement à la superficie de leur territoire, le nombre d'inscriptions dans les différents programmes est souvent très peu élevé.

Pour éviter la disparition de certains programmes, différentes instances se sont concertées pour financer les petits groupes d'étudiants et la mobilité des programmes.

Ainsi, dans le volet mobilité des options, 9 programmes auront droit à du soutien financier. C'est le cas notamment du programme Mécanique de véhicules légers à la Commission scolaire René-Lévesque et pour celui de Boucherie à la Commission scolaire des Chic-Chocs. Dans le volet financement de petits groupes, les programmes de Soutien informatique et d'Aquaculture auront droit à de l'aide.

Le directeur général de la Conférence régionale des élus, Gilbert Scantland, affirme que ce soutien permettra à des programmes de contrer les baisses de clientèle.

Plusieurs partenaires offrent leur participation financière, dont les commissions scolaires du territoire. Le ministère de l'Éducation ainsi qu'Emploi-Québec sont également invités à s'impliquer. [CIEU-FM](#)

Gouffre sans fond?

Nouvelle tuile pour la ville de New Richmond; le nouveau directeur de la station de ski Pin Rouge quitte son poste et son prédécesseur critique ouvertement la gestion du centre.

Patrick Lajoie avait entrepris ses nouvelles fonctions à la mi-octobre, à la suite du départ de Daniel Bouchard un mois plus tôt. Patrick Lajoie affirme avoir obtenu un contrat plus lucratif dans la région de Sept-Iles. Alors que la saison hivernale approche à grand pas, le centre de ski qui pilote un important projet d'immobilisation se retrouve encore une fois sans tête dirigeante.

Pour sa part, l'ex-directeur général Daniel Bouchard craint que le projet de développement de Pin Rouge ne devienne un gouffre sans fond. Il questionne notamment le bien-fondé de payer 184 mille dollars par chalet de 630 pieds carré, une somme qu'il juge exagérée. Il critique le fait que des subventions gouvernementales auraient permis d'éponger des déficits d'opération pendant quelques années.

L'ex-directeur général critique vertement des choix faits par les administrateurs.

Daniel Bouchard soutient que la mairesse Nicole Appleby en mène trop large dans la gestion de la corporation. À son avis, les conseillers municipaux devraient surveiller de plus près les résultats financiers et les questionner davantage.

Daniel Bouchard est resté seulement un an à la direction du centre de ski. [CIEU-FM](#)

Logement

Une aide réclamée

Le Groupe ressources en logements collectifs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine joint sa voix aux autres organismes de la province pour réclamer le financement de nouveaux projets de construction.

L'organisme demande l'ajout de 300 logements afin de répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie ainsi que des familles à faible et moyen revenu.

Le groupe souhaite le renouvellement du programme d'aide du gouvernement AccèsLogis pour une période de cinq ans. L'organisme soutient que plusieurs projets sont menacés sans l'apport de ce programme. [Radio-Canada](#)

Synergie-contact à New Richmond : une offre de la municipalité à

l'étude

La firme Synergie-Contact analyse présentement une offre de la municipalité de New Richmond, qui est prête à prendre à sa charge la construction d'un édifice de 1,4 million \$ afin de loger la compagnie établie depuis avril dans un édifice détenu par la municipalité.

La direction de Synergie- Contact, qui emploie 160 personnes dans la ville gaspésienne, s'accorde quelques jours de réflexion avant de se prononcer sur la proposition municipale, mais le président Michael Ogilvie estime que l'offre est intéressante et que sa firme devrait racheter l'édifice 24 mois après le parachèvement de sa construction.

«Nous avons reçu une proposition de bail d'une durée de trois ans. Elle est sous analyse. Nous recevrons le draft (l'avant-projet) final dans quelques jours, incluant une annexe avec plans», dit-il.

Quand Synergie-Contact s'est établie à New Richmond, il était avant tout question que la compagnie investisse elle-même dans l'érection d'un édifice neuf au centre-ville. Michael Ogilvie assure qu'il ne fait que reporter dans le temps cette acquisition.

«La proposition nous permet de ne pas être impliqué dans la construction. La municipalité est capable de prendre tous les éléments en charge. Elle remplit la condition de présenter une offre concurrentielle», précise-t-il.

Les superviseurs de la firme, ajoute-t-il, sont fortement occupés à former le nouveau personnel afin de dépasser le cap des 200 employés. Cette main d'œuvre répond à la clientèle du principal sous-traitant de Synergie-Contact, le géant des télécommunications Vidéotron.

«Nous avons un solide groupe de 150 à 160 employés, mais nous avons de la difficulté à conserver nos employés au-delà de ce niveau, pour atteindre la barre des 200 à 220 personnes. C'est peut-être le bâtiment que nous occupons présentement, mais nous devons diminuer l'absentéisme et les départs. Les gens de la Ville de New Richmond ont fait des efforts extraordinaires pour nous garder. Nous prouvons notre intention de rester ici longtemps. Nous voulons que d'autres travailleurs se joignent à nous», affirme M. Ogilvie.

Afin de motiver son personnel à diminuer l'absentéisme, Synergie-Contact offre tous les mois en tirage un voyage vers une destination soleil.

M. Ogilvie préfère ne pas dévoiler les termes de l'offre présentée par la Ville de New Richmond, tant pour le montant éventuel d'achat du bâtiment que pour le paiement mensuel du bail. [Le Soleil](#)

Les hauts et les bas du chômage

Le taux de chômage a légèrement augmenté en Gaspésie et aux Iles entre les mois

de septembre et octobre. Il est passé de 13 à 13,4 pour cent.

C'est mieux qu'à la même période en 2006, alors qu'en octobre, il affichait 15 pour cent. Le taux de personnes à l'emploi a reculé de 2 points. 45 pour cent de la population active avait du travail dans la péninsule et aux Iles le mois dernier.

Au nord du Nouveau-Brunswick, le taux de chômage était à 11,2 pour cent, en baisse de 8 dixièmes par rapport à septembre.

Au Bas-St-Laurent, on note une légère baisse du taux de chômage de 2 dixièmes de points entre septembre et octobre pour se situer à 6,4 pour cent. **CHAU-TVA**

Pas de règlement en vue

La CSST soutient que les physiothérapeutes en clinique privée font preuve de mauvaise foi dans le conflit qui les oppose.

Les 2 parties négocient pour la conclusion d'une nouvelle entente qui doit entrer en fonction le 22 novembre, dans moins de 3 semaines. Les membres de la Fédération des physiothérapeutes en clinique privée du Québec refusent actuellement de traiter les travailleurs indemnisés par la Commission de la Santé et la Sécurité au travail.

Selon le porte-parole de la CSST, Daniel Legault, les propriétaires de cliniques privées ne démontrent pas une volonté ferme d'en venir à une entente.

Désormais, après 30 traitements ou 8 semaines, le patient devra obtenir une prescription médicale pour pouvoir poursuivre les traitements. La Fédération propose plutôt qu'un comité de professionnels soit mis sur pied pour autoriser la poursuite des traitements, afin d'éviter des délais aux clients.

Pour sa part, le porte-parole de la CSST affirme que le patient aura tout le temps nécessaire pour obtenir un rendez-vous avec son médecin traitant.

Daniel Legault ajoute qu'au Québec il n'y a aucune limite au nombre de traitements, alors que c'est le cas dans d'autres provinces comme l'Ontario et la Colombie-Britannique. **CIEU-FM**

La tempête Noël touche l'est de la Gaspésie

La tempête Noël a laissé plus de 100 mm de pluie dans la région causant des inondations et fermetures de route.

La ville de Percé a été la plus touchée avec des maisons et 10 commerces qui ont été inondés.

De plus, le système d'aqueduc de la ville a été affecté et la population doit faire bouillir son eau avant consommation. Le maire estime à quelques millions les dégâts. Un bureau de crise a été mis en place à l'accueil touristique de Percé et les personnes touchées peuvent communiquer avec ce centre pour obtenir des

informations. Cela permettra de faire une évaluation des dégâts et des besoins. La Ville de Percé a déjà confirmé qu'elle demanderait l'aide du gouvernement.

Pour ce qui est des routes, la porte-parole à la Direction régionale du ministère des Transports, Jeannine Banville, indique de la situation s'est rétabli à plusieurs endroits, mais la route est toujours sectionné à la hauteur de St-Georges-de-Malbaie.

Il faudra de 3 à 4 jours pour réparer le tronçon sectionné de la 132 à St-Georges-de-Malbaie. Les automobilistes doivent emprunter une route de contournement soit le chemin de Bougainville. René Héroux, Environnement Canada, mentionne de son côté que ce genre de tempête post tropical peut toucher la pointe de la Gaspésie plus souvent.

Certains secteurs ont été touchés par la neige, notamment Murdochville qui a reçu de 20 à 30 cm. [Radio-Gaspésie](#)

Plus de financement pour Pétrolia

Pétrolia déniche de nouveaux capitaux sur le marché européen.

L'entreprise d'exploitation pétrolière et gazière a conclu une nouvelle tranche de financement privé en récoltant un million 750 mille dollars auprès de 5 investisseurs du Luxembourg.

Il y a trois semaines, l'entreprise avait annoncé une première souscription de 3 millions de dollars obtenus auprès de Pilatus Energym une société européenne impliquée dans divers projets internationaux d'exploration pétrolière et minière.

Avec cette nouvelle injection de capitaux, Pétrolia a donc recueilli un peu plus de 50 % de son objectif initial de 9 millions de dollars.

Comme pour la première tranche de financement, les nouveaux revenus seront injectés dans le développement du champ pétrolier de Haldimand, à Gaspé.

L'entreprise a également l'intention de verser une partie du nouveau placement privé dans le développement de ses propriétés et dans son fonds de roulement.

L'émission de ces nouveaux titres au coût unitaire de 1 dollar porte à près de 31 millions le nombre d'actions de Pétrolia actuellement en circulation. [Radio-Gaspésie](#)

Industrie forestière

Un projet de loi pour résorber la crise

Le gouvernement du Québec a décidé d'intervenir pour freiner la crise qui secoue l'industrie forestière. Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Claude Béchar, devrait déposer le 15 novembre prochain un projet de loi visant à diminuer le coût de la fibre, qui est le plus élevé en Amérique du Nord.

Pour le président du Conseil de l'industrie forestière du Québec, Guy Chevrette, il est

impératif de diminuer le coût de la fibre. « C'est catastrophe après catastrophe ces temps-ci [...] Si on retrouve à l'intérieur du projet de loi ce que l'on a discuté avec ses fonctionnaires et avec lui-même [Claude Bécharde], ça devrait être une pièce importante pour la consolidation de l'industrie et la gestion de l'industrie », soutient-il.

La ministre responsable de la Mauricie, Julie Boulet, affirme que le gouvernement cherche à réduire le coût de la fibre pour qu'il soit à parité avec celui de l'Ontario.

Selon Claude Gagnon, du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier, le projet de loi constitue un pas dans la bonne voie, même si beaucoup de chemin reste à faire. « Le projet va aider tout le Québec. Il ne va peut-être pas aider suffisamment, mais au moins c'est un pas dans la bonne direction. [...] Mais la vraie référence, c'est la Colombie-Britannique qui est exactement à 50 % du prix que l'on paye ici », explique-t-il. [Radio-Canada](#)

Développement éolien en Haute-Gaspésie Un projet revu à la baisse

Northland Power a revu à la baisse son projet de parc éolien en Haute-Gaspésie. Dans le cadre de l'appel d'offres de 2000 mégawatts, la compagnie a finalement déposé un projet de 35 éoliennes au lieu des 150 prévues dans l'axe Sainte-Anne-des-Monts, La Martre et Marsoui.

De ce nombre, aucune ne serait érigée à Sainte-Anne-des-Monts en raison de l'interdiction d'implanter des éoliennes à moins de 4 km du fleuve. « Le vent est favorable tout près du fleuve, or comme on ne pouvait installer d'éolienne à proximité du fleuve, on a décidé de réduire le projet », explique Isabelle Gagné de Northland Power.

La mairesse de Sainte-Anne-des-Monts, Micheline Pelletier, voit ainsi les redevances possibles de 200 000 \$ s'envoler. Elle défend tout de même son règlement. « Moi, j'ai joué mon rôle et j'espère que les autres municipalités vont comprendre que ce n'est pas en les laissant s'implanter chez nous à leur gré qu'on montre qu'on est du monde qui s'occupe des affaires de l'État », soutient Mme Pelletier.

Selon des études de vents réalisées à la dernière minute, le potentiel éolien de Marsoui et La Martre serait aussi beaucoup moins intéressant qu'initialement prévu. Toutefois, la compagnie n'a pas avisé le maire de La Martre, Raymond St-Pierre, de cette conclusion.

M. St-Pierre s'attendait à ce que ce soit le projet de 150 éoliennes qui soit étudié par la société d'État. Le maire se dit déçu et avoue qu'il aurait aimé être mis à jour des derniers développements.

Les élus sont déçus de cette situation. Si le projet est choisi par Hydro-Québec, les petites municipalités, qui sont parmi les plus pauvres de la péninsule, ne recevront que le tiers des redevances prévues.

« Je ne sais pas comment vont s'enligner les deux ou trois prochaines années au

niveau du budget, mais quand on espère des gros montants [et puis] que ça tombe à un tiers du montant qu'on devait avoir, ça fait qu'on y repense deux fois », indique la mairesse de Marsoui, Jovette Gasse.

Si la soumission de Northland Power est acceptée, Marsoui et La Martre vont donc se partager des redevances de 140 000 \$ au lieu de 385 000 \$. [Radio-Canada](#)

Secteur agricole

Des normes coûteuses

Tous les producteurs laitiers ou d'animaux de boucherie devront, d'ici 2010, avoir une structure en béton. Les nouvelles normes environnementales imposées aux agriculteurs sont plus coûteuses à faire respecter en Gaspésie qu'au Bas-Saint-Laurent. Selon l'Union des producteurs agricoles (UPA), les coûts élevés des matériaux font en sorte qu'une structure d'entreposage des fumiers est deux fois plus dispendieuse dans la péninsule.

Normand Barriault, qui exploite une ferme laitière à Carleton-sur-Mer, a déboursé 170 000 \$ pour se conformer aux normes du ministère de l'Environnement. Il soutient que cela lui a coûté environ 60 000 \$ de plus que s'il habitait dans le Bas-Saint-Laurent.

Coût du béton

À Matane, un mètre cube de béton se vend 137 \$, alors qu'à Gaspé cela coûte 189 \$. La faiblesse des volumes à produire et le coût des matières premières pourraient expliquer cette différence entre les prix proposés par Béton Provincial, l'entreprise qui a le monopole en Gaspésie.

De plus, les producteurs agricoles doivent composer avec des coûts plus élevés pour construire la structure d'entreposage. Le programme Prime-Vert, le gouvernement couvre 70 % des coûts de construction. Toutefois, cette aide est insuffisante selon l'UPA régionale.

Pour le moment, le ministère de l'Agriculture et celui de l'Environnement évaluent la situation afin de trouver une solution durable.

D'ici le printemps 2010, environ 75 entreprises de la Gaspésie devront se doter d'une structure d'entreposage des fumiers. [Radio-Canada](#)

Sinistrés de Rivière-au-Renard

Un cadeau d'Hydro-Québec

La ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Nathalie Normandeau, a confirmé, jeudi, qu'Hydro-Québec assumera en totalité les frais de branchement électrique occasionnés par le déménagement des sinistrés de Rivière-au-Renard.

En effet, pour déménager les maisons vers le nouveau quartier résidentiel de Rivière-

au-Renard qui accueillera les domiciles des sinistrés, Hydro-Québec devra, dans un premier temps, les déconnecter du réseau. Puis, pendant le transport, les fils électriques qui se trouvent sur leur passage devront être coupés. Ces demeures seront finalement rebranchées au réseau d'électricité. Près d'une quarantaine de maisons pourraient ainsi être déménagées.

La société d'État assumera donc les coûts de construction du réseau de distribution de base, ceux engendrés par la modification temporaire du système de distribution ainsi que les frais administratifs de branchement-débranchement évalués à près de 200 \$ par résidence.

Toutefois, si un des sinistrés souhaite obtenir un service supplémentaire, par exemple l'enfouissement des fils électriques, il devra payer la différence. [Radio-Canada](#)